

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, chez DONGREL et BOLLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 Juillet 1879.

Bulletin politique.

La Chambre discute le budget, qui, sous ses noms divers, atteint cette année 4 milliards 430 millions. Devant ce chiffre formidable, comment les républicains osent-ils prétendre que la République est le gouvernement économique par excellence ?

Le budget de 1877, qui comprenait une annuité de 450 millions dus à la Banque, était de 2,663,000,000.

Le budget de 1880 s'élève à 2 milliards 747,000,000.

L'augmentation est donc de 84 millions, en y ajoutant 450 millions que nous avons cessé de payer à la Banque ; on voit que, depuis 1877, les dépenses ont augmenté de 234 millions.

Voilà comment la République fait des économies !

Nos dépenses vont-elles diminuer ? Le pays le désire, et M. Allain-Targé recommande de pratiquer la politique des dégrèvements. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, écrasés d'impôts, ne peuvent soutenir la concurrence avec l'étranger, et la théorie libre échangiste, chère aux républicains, leur interdit de mettre sur les produits étrangers des droits équivalents à ceux que paie le travail national.

répond M. Allain-Targé, mais « le commerce, l'industrie, l'agriculture ont besoin de dépenses et de travaux publics. » Dégrever d'un côté, et dépenser de l'autre, tel est le programme. Le personnage comique du Panache n'est pas plus burlesque quand il dit : « Mon Dieu ! ce problème est bien simple : Demandez moins au contribuable et plus à l'impôt ! »

M. Allain-Targé est de cette force. Il dégreve les contribuables, mais il augmente l'impôt. Les grands travaux de M. de Freycinet coûteront de 6 à 7 milliards, soit 20 millions de plus par année. L'instruction primaire gratuite et obligatoire nous vaudra une augmentation de 50 millions ; la réforme du service militaire 12 millions ; la suppression du volontariat 14 millions ; l'augmentation des pensions civiles 1,200,000 francs ; la loi sur les pensions militaires encore plusieurs millions. Et la loi sur les sous-officiers, et l'augmentation des petits traitements ? combien cela nous vaudra-t-il de millions en sus ?

Comment les républicains ont-ils l'audace de nous parler de dégrèvement ? On allégera quelques impôts, afin de pouvoir dire au moment des élections : Electeurs, nous avons dégrèvé les huiles, les patentes ou le papier ! — Oui, mais le contribuable jettera un coup d'œil sur le billet du percepteur, et il verra que ces dégrèvements se traduisent, en réalité, par l'augmentation de sa cote.

M. Allain-Targé, pour boucher un trou, a proposé de convertir la rente 5 0/0 en 4 1/2. Ce genre de dégrèvement est tout ce que le génie de nos financiers a pu trouver de mieux ; mais payer une dette avec l'argent des rentiers, c'est toujours prendre de l'argent dans la poche des contribuables ; —

les rentiers eux aussi sont contribuables, — et les petits rentiers seraient à peu près seuls à subir les frais de l'opération, car les gros esquiveraient le dommage par quelque expédient.

M. Léon Say a déclaré la conversion inopportune, il n'a pas dit pourquoi. Cependant le conseil des ministres a décidé que la conversion n'aurait lieu ni cette année, ni l'année prochaine ; la raison en est simple. Les élections arriveront en 1884 et la Constitution est révisable ; or, il y a des millions de petits rentiers ; les plus beaux arguments, dit la Presse, toucheraient peu l'électeur atteint dans ses rentes, et son bulletin de vote deviendrait une arme de vengeance.

« Il ne faut pas chercher de l'argent dans les poches des rentiers, il faut en trouver dans les économies. » La Presse raisonne bien, elle n'oublie qu'une chose : le budget est aux mains des républicains et ils en vivent. Donc, il n'y aura pas d'économies. Raison pratique, claire et limpide.

Chronique générale.

On lit dans l'Agence Havas :

« Plusieurs journaux ont donné comme provenant de source officielle des renseignements sur les récoltes et sur l'importance du déficit à combler pour nos approvisionnements en blé.

« Aucune appréciation de ce genre n'a été faite dans le sein du conseil des ministres, et l'on ne saurait trop recommander au public de se tenir en garde contre des bruits de nature à l'induire en erreur. »

Nous avons le devoir de faire ressortir tout ce qu'il y a d'incomplet et d'insuffisant dans le fond comme dans la forme de cette communication, faite par l'entremise d'une agence plus ou moins officieuse.

Le gouvernement, en pareille matière, ne peut pas se borner à des énonciations vagues, qui ne précisent, n'affirment, ni n'infirmen rien. Si, comme le prétend la note Havas,

aucune appréciation sur l'importance du déficit à prévoir dans la récolte n'a été faite dans le sein du conseil des ministres, on a le droit de s'en étonner et de s'en plaindre.

Ce serait commettre un acte des plus coupables que de laisser plus longtemps le public dans l'incertitude et dans l'ignorance sur une question aussi grave, alors surtout que, dans le monde des affaires, il est généralement admis comme exact que le déficit à prévoir est de 500 à 600 millions et que déjà dans les compagnies d'assurances on prépare le renouvellement des polices pour l'Amérique.

Il y a pour le gouvernement obligation stricte de fournir des renseignements officiels : avant de consacrer son temps et ses efforts à nous délivrer des Jésuites, qui n'en peuvent mais, il devrait bien les employer à nous préserver de la famine. Il n'y a pas là d'opportunisme qui tienne. C'est la vérité qu'il nous faut.

Une fois n'est pas coutume.

**

Le Figaro a publié le renseignement suivant que lui envoyait M. Vitu, son correspondant aux funérailles du prince Louis-Napoléon Bonaparte :

« Un dernier mot sur ce qui s'est passé hors de l'église :

« La reine d'Angleterre, en quittant la tribune du parc, s'était rendue de nouveau chez l'Impératrice.

« A la suite de cette entrevue, l'Impératrice a fait dire au prince Napoléon et à la princesse Mathilde qu'elle serait heureuse de les recevoir.

« La princesse Mathilde est arrivée la première. Mais l'Impératrice accablée venait de prendre le lit, et son entrevue avec le prince Napoléon s'est trouvée forcément ajournée.

« Le prince Napoléon a quitté Londres ce soir par Victoria-Station, rentrant en France sans avoir vu l'Impératrice. »

D'après une dépêche de Londres, il résulterait que le prince Napoléon-Jérôme a dis-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES

SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE

Autobiographie.

(Suite.)

A la suite de ce tumultueux remue-ménage, on mangea la soupe (quelle soupe, ô mon Dieu !) et l'on alla se coucher, non sans explications sur ce qui me concernait et sur ce qu'il y avait à faire de ma personne. Me renvoyer à ma famille, on n'y pouvait songer : il n'y avait entre la Vieux-Mare et la ville nulle autre communication que le voyage hebdomadaire de Labordette. Il fallait donc que l'on me gardât huit jours. Seulement, il fut convenu que, dès le lendemain matin, on écrirait à mon père pour le prévenir de mon escapade.

Ces résolutions prises, on m'envoya coucher avec le gars.

Mais le gars couchait à l'écurie, dans une cage suspendue au-dessus des chevaux. Quel dortoir ! Et puis, coucher avec le gars m'effrayait ; pourtant, je vis, l'ayant bien observé, que malgré la lourdeur

de son allure et malgré sa grosse voix, surtout avec les animaux, il n'avait à mon endroit rien d'effrayant ; il montra, au contraire, quelque complaisance à me mettre au courant des choses. Il me fit grimper à la cage, m'y fit coucher le premier, et n'éteignit la lanterne qu'après s'être assuré que tout allait bien. A peine était-il couché près de moi que je l'entendis ronfler ; combien j'étais loin de l'imiter !... Les yeux tout grands ouverts, j'essayais, mais en vain, d'apercevoir quelque chose dans ces ténèbres inexorables. En revanche, que de bruits effrayants ! Les chevaux se battirent. Je crus que de leurs ruades ils pouvaient nous atteindre. Il y eut pis encore : les hurlements des chats-huants. Ah ! l'épouvantable insomnie !...

Le jour commençait à poindre. Le gars s'habilla, descendit de son perchoir, donna du foin aux chevaux, les étrilla, les sortit de l'écurie et s'en alla.

J'étais donc seul maintenant dans cette vaste et sombre écurie ! Seul ! oh ! que non pas. Je ne tardai pas de voir par centaines voler les chauves-souris ; elles rentraient du dehors et se faufilaient entre les solives ; plusieurs me rasèrent les yeux de leurs ailes immondes. Ce fut ensuite des rats, puis un gros animal inconnu que j'ai su depuis être un putois.

Finalement, il fallut se lever, car l'appétit venait. Je m'habillai comme je pus, emboîté dans ma cage ; mais impossible de retrouver mes souliers. J'avais

dû les laisser choir dans la litière des chevaux ; mais la litière était devenue fumier : c'est là qu'en effet je retrouvai ma chaussure ; encore me fallut-il, pour la retrouver, marcher avec mes bas dans tout ce gâchis. J'arrivai bien propre devant M^{me} Labordette ! Heureusement, la brave femme n'y prit nulle attention. Je dois dire tout de suite, pour n'y plus revenir, que dans les huit jours que je passai chez elle, elle ne s'occupa de moi que pour me donner à manger ; les mains, les pieds, la figure, les cheveux, les habits, tout cela devint ce qu'il put.

Mais comment se passèrent ces huit jours ? On me fit bel et bien travailler : j'aidais le gars à vider l'écurie et l'étable ; je charriais l'eau, le fourrage ; j'aidai un jour à vanner l'avoine, un autre jour à battre le beurre ; je portais au gars la collation dans les champs.

Ce fut une vraie semaine de travaux forcés, châtiement dû à ma faute, je le sentais bien. J'oublie de dire que toute la semaine il plut. Le gars, pour aller aux champs, avait aux pieds des galoches comme tout le personnel de la ferme ; mais que devinrent mes souliers de ville dans la terre nouvellement labourée ? que devinrent mes vêtements mouillés et resséchés dix fois, couverts de boue un jour, et l'autre de poussière, sans que jamais la brosse atténuaît la saoullure ? Je fus pris moi-même d'un superbe rhume de cerveau, et j'étais sans mouchoir !

Avec tout cela, je n'avais rien vu encore du pays que la maison en terre de Labordette, son champ, qui ne me paraissait que boue ; et puis l'écurie, l'étable, la porcherie, qui n'étaient que fumier.

Le soir du sixième jour était arrivé sans que j'en susse rien, et je me disposais à coucher encore dans la cage avec le gars, lorsque Labordette me dit : « Petitot, en route ! » et nous voici de nouveau dans la carriole. Le soleil venait de se lever quand nous arrivâmes à l'Image Saint-Christophe ; mon père, ma mère, mes frères, mes sœurs, le vieil ami Cardot, le cher typographe, et tout le personnel de Saint-Christophe, et tous les voisins attendaient devant l'auberge le retour du fugitif. Ce fut un cri de joie quand on aperçut de loin la voiture de maître Labordette ; mais ce fut un cri d'horreur quand on m'aperçut moi-même, cri d'horreur qui bien vite se changea en éclats de rire, lesquels éclats de rire gagnèrent, je crois, tout le quartier.

Ma mère, sans rien dire, me prit par la main, me fit monter dans sa chambre, et me plaça devant une glace. Peu s'en fallut que moi-même je ne me méconnusse.

Vint le quart d'heure du nettoyage ; besogne difficile. On en vint à bout toutefois, le savon aidant et la patience.

Cette mésaventure ne me fit pas perdre le goût de la géographie, mais elle me fit perdre tout à fait le goût des voyages. La vue seule d'une charrette

cuté avec sa sœur la princesse Mathilde la question d'une visite à l'Impératrice, et qu'il serait parti sans répondre au désir exprimé par l'Impératrice.

Le jour même où avaient lieu les obsèques du Prince impérial, une messe était célébrée à Paris, à l'église de la Madeleine. Dans l'assistance on remarquait M. le maréchal de Mac-Mahon, accompagné du général Broye.

LA REVUE DU 13 JUILLET.

Malgré le temps pluvieux, une foule considérable assistait à la revue passée à Longchamps par le général baron Aymard, gouverneur de Paris.

Les tribunes étaient absolument pleines. Le Président de la République est arrivé à 2 heures, ayant dans sa voiture le ministre de la guerre, le ministre de la marine et le général Pittié, commandant sa maison militaire.

Dans les autres voitures de l'escorte se trouvaient toutes les personnes faisant partie de sa maison civile et militaire. Deux escadrons de cuirassiers faisaient le service. A chaque portière de la voiture présidentielle marchait un officier de la maison militaire.

A l'apparition de M. Grévy, les tambours ont battu aux champs. Une salve de 24 coups de canon a été tirée et les musiques ont immédiatement joué la *Marseillaise*.

La tribune présidentielle était pleine de sénateurs et de députés parés de leurs insignes. Les troupes faisaient face à cette tribune.

A deux heures et quelques minutes, le général Aymard a passé en revue toutes les divisions, puis le défilé a commencé.

Le défilé se fait l'arme sur l'épaule gauche, les guides à gauche se dirigent sur les mâts spéciaux. Tous les officiers tournent tête à gauche en saluant de l'épée au moment de leur passage devant le Président de la République. Les tambours et les musiques défilent en tête de chaque régiment sans s'arrêter, sauf la musique du 1^{er} régiment de chaque brigade qui fait défilé la brigade tout entière.

La musique de la garde républicaine est placée devant les tribunes pour la faire défilé, ainsi que la brigade de la Seine. Chaque régiment comprend trois bataillons; les 4^{es} bataillons ne figurent pas à la revue.

Après l'état-major général commandé par le général des Plas, vient le général Hanrion, commandant l'Ecole de Saint-Cyr.

Puis, dans l'ordre suivant : la brigade de la Seine, la garde républicaine, les sapeurs-pompier, le 25^e bataillon de chasseurs, la brigade de Seine-et-Oise, la gendarmerie mobile, le 1^{er} régiment du génie, le 20^e escadron du train.

La 9^e division : 82^e, 85^e, 113^e et 131^e de ligne.

La 8^e division : 124^e, 130^e, 145^e et 117^e de ligne.

La 6^e division : 24^e, 28^e, 5^e et 119^e de ligne.

me faisait frémir, et jamais plus je ne remis le pied à l'auberge les jours de marché, dans la crainte d'y rencontrer Labordette. D'ailleurs, je commençais à grandir. J'allais à l'école plus assidûment, et j'aidais quelquefois à porter le pain, et puis je passais une partie de mon temps (le dimanche surtout) avec notre voisin le typographe. Nous nous promenions ensemble, mais à la condition de ne jamais dépasser les barrières d'octroi; la campagne, aperçue même de loin, m'épouvantait.

J'avais aimé de tout temps la lecture, mais il s'y joignit, vers quinze ans, la passion du théâtre. Il y avait heureusement dans notre ville une assez bonne troupe, et l'on y jouait encore, en ce temps-là, quelques-uns de nos chefs-d'œuvre classiques. Les acteurs en renom y venaient quelquefois, et je pus entendre Raché, M^{lle} Georges, Samson, Monrose, etc.

J'apprenais dans Molière ou Corneille des rôles tout entiers, et je les récitais, je les jouais, n'ayant que moi-même pour spectateur, mais spectateur plein d'enthousiasme.

Cela me donna le goût des vers, et je ne tardai pas d'en faire; heureusement ils ne furent connus que de moi et de mon ami Cardot, qui eut la bonne foi de les trouver mauvais, en quoi il me rendit un grand service.

(A suivre.)

L'artillerie défile au trot par batterie, lorsque le dernier régiment d'infanterie est déjà à quelque distance et fait un mouvement tournant de gauche à droite pour suivre l'infanterie.

La cavalerie s'est rendue en ligne droite de ses emplacements devant les tribunes. Elle défile par escadrons.

Aucun incident à signaler.

Chronique militaire.

M. le ministre de la guerre vient de décider, afin de remédier, en cas de mobilisation, au déficit notable des caporaux qui existe dans certains corps d'infanterie, que, pour compléter l'instruction du 16 mai 1879, relative à l'inspection générale des corps d'infanterie, « les corps auxquels les disponibles et les réservistes sont affectés établiront à leur tour, à l'aide de livrets matricules, et tiendront au courant une liste des disponibles et réservistes candidats au grade de caporal de réserve, de manière à être constamment en mesure d'assurer la constitution du cadre des caporaux en temps de guerre. »

Cette mesure sera appliquée, pour la première fois, lors du renvoi dans leurs foyers des hommes appartenant à la classe de 1874.

Il est question d'expérimenter des appareils de télégraphe optiques pendant les grandes manœuvres d'automne. On considère généralement ce système de communication comme beaucoup plus avantageux à la cavalerie, dans ses mouvements rapides, que les lignes de télégraphie électrique. L'installation de ces dernières demande un temps assez considérable, tandis que celle des appareils optiques se fait très-facilement et très-prompement.

On vient de mettre en essai, dans plusieurs régiments de cavalerie du gouvernement militaire de Paris, notamment dans le 1^{er} régiment de cuirassiers, des sabres moins longs et moins lourds que le modèle actuellement en service.

Société de tir du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Tours.

La Société de tir du 70^e régiment territorial qui commence à fonctionner à Tours donne déjà d'excellents résultats; le pour 100 du cinquième tir qui a eu lieu à 300 mètres, le 22 juin, avec les armes et la cible réglementaires, a été de plus de 49.

La Société de tir du 70^e territorial admet parmi ses membres tous les hommes faisant partie de la disponibilité et de la réserve de l'armée territoriale et de sa réserve et domiciliés dans la 9^e région du corps d'armée.

Encouragée par les hautes autorités militaires, elle fonctionne sous la présidence honoraire de M. le colonel Cluzel, du 70^e territorial. M. le commandant de Pronleroy, du 3^e bataillon, en est le président; les fonctions d'officiers de tir sont remplies par MM. Carré de Navas, capitaine, et Courville, sous-lieutenant; MM. les capitaines Vasse du Saussay et Bruzon sont chargés de l'administration. (Armée territoriale.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Les prétendues réjouissances publiques qui nous ont été offertes à l'occasion du concours agricole continuent à égarer la population. Bien des détails piquants volent de bouche en bouche, et l'on constate que personne ne veut accepter la responsabilité du fiasco: organisateurs, directeurs, inspecteurs, employés, chacun se renvoie la balle.

L'organe de la municipalité n'a pas vu les choses du même oeil: d'après lui, tout a été pour le mieux, et la journée doit tourner à la plus grande gloire de nos délégués et de la commission du Comice.

Eh bien, ils l'acquerraient à bon marché!

M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, a pris la parole. Il a longuement félicité les agriculteurs des succès qu'ils ont obtenus, les a encouragés à persévérer dans leurs la-

beurs, pour ne pas se laisser dépasser par d'autres qui pourraient surgir plus industrieux; puis il a terminé par le petit assai-sonnement républicain que voici :

« Le régime républicain est un régime » qui rend solidaires toutes les individua- » lités. Il faut donc, pour que les affaires » atteignent leur plus haut développement » que l'accord existe entre tous ceux qui » sont intéressés à ce qu'elles se fassent » bien. C'est pour cela messieurs, que je » fais appel à la bonne volonté de tous, en » les priant de s'affranchir, dans leur intérêt » propre, dans l'intérêt de l'arrondissement, » de certaines influences néfastes (?) qui vou- » draient contre tout bon sens patriotique, » vous entraîner dans une voie hostile au » gouvernement que la France s'est libre- » ment donné. »

Quelles sont ces influences néfastes? C'est bien vague.

M. Bury, nouveau président du Comice, se lève à son tour; il n'a jamais vu dans notre arrondissement « un concours aussi nombreux et aussi bien choisi de machi- » nes et d'instruments destinés à l'agricul- » ture. »

M. le président termine en exprimant une crainte et un désir.

Ce qu'il craint, « c'est qu'avec le nombre » toujours croissant des usines industrielles, » il n'arrive un moment où l'on vienne à » employer, pour la construction des ins- » truments aratoires, plus de bras qu'il n'en » restera dans les campagnes pour les faire » marcher et s'en servir pour abréger la » durée des travaux des champs si rudes et » si pénibles. »

Ce dernier point a besoin de quelque développement.

Ses désirs sont plus clairs; qu'on en juge :

« Ce que je désire, dit-il, c'est de voir fi- » gurer dans le concours, dans les exposi- » tions, à côté de ces grandes et puissantes » machines, qui ne peuvent trouver leur » emploi que dans des exploitations immen- » ses, des instruments plus légers, d'un » prix moins élevé, destinés à la petite cul- » ture, si laborieuse, si digne d'intérêt, qui » existe dans nos pays et particulièrement » dans l'arrondissement de Saumur. On » pourrait les appeler les instruments agri- » coles de la démocratie. Appliquez-vous, » Messieurs les industriels, à résoudre ce » problème, et quand vous y serez parve- » nus, vous aurez rendu un immense ser- » vice au peuple, et vous aurez encore une » fois bien mérité de la Patrie!... »

C'est très-bien trouvé, les instruments agricoles de la démocratie! Voilà une dénomination qui vaudra quelque palme à son inventeur.

Un de nos lecteurs nous adresse la lettre suivante :

« Saumur, le 13 juillet 1879.

« Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

« Dans votre numéro du 11 juillet, vous touchez un mot d'un scandale qui s'est produit dans votre ville. Ne semblerait-il pas à propos de préciser les faits, et voudriez-vous bien m'ouvrir vos colonnes à cet effet? »

« Le dimanche 6 juillet, les professeurs et les élèves de l'Institution Saint-Louis, rentrant d'une promenade en bateau, débarquaient sur les quais de la ville. Les élèves, prenant aussitôt les rangs, portaient, musique en tête, pour rentrer joyeusement chez eux; mais voilà que quatre à cinq.... comment dirais-je?... grands gamins, car ils avaient bien 18 à 20 ans, se mirent à siffler en accompagnant la marche des jeunes collégiens. »

« On n'y fit pas d'abord grande attention; mais, agacés par la persistance que les insulteurs mettaient à les suivre, un des professeurs s'approche de ces jeunes malappris et leur dit: « Voulez-vous deux sous pour siffler plus fort? » Cette apostrophe en plein visage, et si pleine d'à-propos, suffit pour couper les sifflets. Cette sorte de manifestation serait-elle déjà un des funestes effets de la loi Ferry? »

« Si un clercal (puisque c'est le mot du jour) se fût laissé aller à semblable insulte envers les élèves du collège communal, nous crierions aussi fort, et serions les premiers à le signaler à l'indignation publique. Nous demandons la liberté pour tous, et portons un égal respect aux deux établissements. »

Serait-ce être trop exigeant que de demander la réciprocité, et serait-il dit que les pères de famille qui croient devoir confier l'éducation et l'instruction de leurs enfants à une maison tenue par des ecclésiastiques, verront ces pauvres enfants exposés à être hués par les premiers braillards ou les premiers vauriens venus?... »

« Si ces épithètes sonnaient mal aux oreilles de nos jeunes merles siffleurs, nous les prions de les relever en déclinant leurs noms. »

« Merci, Monsieur le Rédacteur, et veuillez accepter mes cordiales salutations. »

« Un père de famille résolu, et sincèrement partisan du respect et de la liberté de tous. »

Samedi prochain 19 juillet, à onze heures du matin, une messe pour le repos de l'âme du Prince Impérial sera célébrée à Saumur, dans l'église Saint-Pierre.

Les conseils d'arrondissement se réuniront le jeudi 17 juillet pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

Ils se réuniront le lundi 22 septembre pour la seconde partie de leur session, qui ne pourra durer plus de cinq jours.

Nous lisons dans un journal paru hier lundi :

« Le concours du Comice agricole de Saumur promet d'être des plus brillants. De nombreuses déclarations ont été faites par les propriétaires d'animaux. »

« Celui des machines agricoles sera aussi très-remarquable. Des constructeurs de Paris, Nantes, Angers, Tours, Vierzon, Bourges, Orléans, Poitiers et de beaucoup d'autres villes y prendront part. »

Voilà ce qui s'appelle arriver vingt-quatre heures après la bataille.

M. Hector Fauçon, rédacteur du Journal de Maine-et-Loire, a reçu la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai déjà lu dans une feuille de Saumur plusieurs anecdotes sur M. Demangeat, tirées de votre journal. Voudriez-vous, Monsieur le Directeur, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, me permettre de vous donner la mienne ?

Pour arriver aux faits, quelques courtes mais nécessaires explications préliminaires.

La petite commune de Souzay, près Saumur, possède une île. Il y a quelques années, plusieurs habitants intéressés avaient formé une société pour établir un bac de la terre ferme à l'île.

Déjà, l'an dernier, un habitant récalcitrant avait voulu fermer le bac à son arrivée sur l'île, prétendant à des droits qui lui furent déniés après une enquête ad hoc.

Malgré cela, cette année, nouvelle prétention de C... (qui songeait sans doute que les lois changeaient suivant les circonstances) à barrer le bac à son arrivée sur l'île.

Il y a quelque temps, un intéressé y voulant débarquer, rencontra un barrage. Ayant mis pied à terre, il eut d'abord à supporter les injures de C... Des paroles violentes aux coups avec de vrais.... tous crins, il n'y a pas loin. Donc C... tomba à bras raccourcis sur le malheureux batelier, puis ayant encore de la bile à exhaler, il bat à plat de couture un conseiller municipal de Souzay et sa jeune fille qui se trouvait là. L'un des trois dut garder le lit plusieurs jours.

Notre agresseur, devenu plus calme, comprit qu'il avait été un peu trop loin. Il s'empressa donc de publier aux alentours qu'il avait été battu. Il alla même, dit-on, trouver des gens haut placés pour leur confier son affaire.

Devant des allégations aussi mensongères, une enquête fut demandée et des gendarmes durent se rendre à Souzay. Les faits ne purent manquer d'être constatés tels qu'ils s'étaient passés, c'est-à-dire que C... avait battu trois personnes, dont une avait dû garder le lit.

On allait donc ordonner des poursuites contre C....

Sur ces entrefaites, M. le maire de Souzay dut se rendre à la sous-préfecture pour la question du bac. Introduit dans le cabinet de M. Demangeat, celui-ci dit à M. le maire :

